

**La ministre de l'Éducation nationale**

**attribue le label Éduform**

sur proposition de la commission nationale de labellisation Éduform

Raison sociale de l'organisme : **GRETA Nord Alsace**

Adresse du siège : **123, route de Strasbourg – 67504 HAGUENAU**

Siren n°: **196715098**    Numéro de déclaration d'activité : **4267P001167**    Certificat n : **07-12-21Q03**

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour **les catégories d'actions suivantes:**

**\_Actions de formation (L.6313-1 1°).**

Le label attribué pour une durée de 3 ans concerne les catégories d'actions susmentionnées et les sites figurant en annexe, publié au Bulletin officiel n°42 du 07/11/2024, en application de la réglementation en vigueur <sup>(1)</sup>.

Cette attribution donne également lieu à la délivrance de la certification Qualiopi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur <sup>(2)</sup> et de la conformité du GRETA Nord Alsace avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

1 - Réglementation du ministère de l'éducation nationale:

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « Éduform » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « Éduform » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « Éduform » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « Éduform » (MENE1932128A) - Éduform»

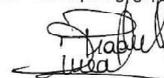
2 - Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs. - Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matières de certification qualité des organismes de formation.

**Le certificat du GRETA Nord Alsace, est valable à compter du 08/12/2024 jusqu'au 07/12/2027.**

Fait à Paris, le 18/11/2024

Pour la ministre et par délégation  
La cheffe du service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique, adjointe à la directrice générale



Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

## Annexe au certificat

### Lieux du périmètre de labellisation

- APP Alsace du Nord, 7b rue du Marechal Foch – 67500 HAGUENAU
- APP Alsace Bossue, 16 rue du Zornhoff – 67700 SAVERNE
- Collège Andre Maurois, 1 rue du Lycée – 67240 BISCHWILLER
- Collège du Bastberg, Bd Christophe Guillaume Koch – 67330 BOUXWILLER
- Collège, 3 rue du Collège – 67170 BRUMATH
- Collège Tomi Ungerer, rue Marie Curie – 67490 DETTWILLER
- Collège de L'Eichel, 6 rue du Collège – 67430 DIEMERINGEN
- Collège des Racines et des Ailes, 1 rue du Collège – 67320 DRULINGEN
- Collège du Rhin, 4 rue du Collège – 67410 DRUSENHEIM
- Collège Foch, 1 rue du Tournoi – 67500 HAGUENAU
- Collège Kleber, 22 rue Kleber – 67500 HAGUENAU
- Collège Simone Veil, 1 rue du Collège – 67850 HERRLISHEIM
- Collège Gustave Dore, 14b rue de Scherlenheim – 67270 HOCHFELDEN
- Collège Olympe de Gouges, 4 rue du Gymnase – 67340 INGWILLER
- Collège Georges Holderith, 8 rue des Glacis – 67630 LAUTERBOURG
- Collège Leonard De Vinci 2 rue Albert Schweitzer – 67440 MARMOUTIER
- Collège Jacques Tati, 12 rue Louis Pasteur – 67580 MERTZWILLER
- Collège Charles Munch, 4 rue des Sœurs – 67110 NIEDERBRONN LES BAINS
- Collège Françoise Dolto, 14 rue du Cerf – 67110 REICHSHOFFEN
- Collège Pierre Claude, 7 rue des Roses – 67260 SARRE UNION
- Collège Les Sources, 11 rue Sainte-Marie – 67700 SAVERNE
- Collège Poincaré, 17 rue Poincaré – 67700 SAVERNE

- Collège du Bois Fleuri, rue des Sports – 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
- Collège Charles De Gaulle, 3 rue du General De Gaulle – 67470 SELTZ
- Collège Albert Camus, 38 rue de Betschdorf – 67620 SOUFFLENHEIM
- Collège de L'outre Foret, 40 rue de Seltz – 67250 SOULTZ SOUS FORETS
- Collège Kochersberg, 1 rue Godofredo Perez – 67370 TRUCHTERSHEIM
- Collège Val De Moder, 13 rue de L'école – 67350 VAL DE MODER
- Collège Marcel Pagnol, Route de Romanswiller – 67310 WASELONNE
- Collège Suzanne Laliqne-Haviland, 29 rue de Zittersheim – 67290 WINGEN/MODER
- Collège Otfried, 11 rue des Quatre Vents – 67160 WISSEMBOURG
- Collège Marechal de Mac Mahon, 2 rue Victor Hugo – 67360 WOERTH
- LGT Andre Maurois, 1 rue du Lycée – 67240 BISCHWILLER
- LGT Adrien Zeller, 4 place du Château – 67330 BOUXWILLER
- LGT Robert Schuman, 2 quai Des Pécheurs – 67500 HAGUENAU
- LGT General Leclerc, 8 rue Poincaré – 67700 SAVERNE
- LPO Heinrich-Nessel, 123 route De Strasbourg – 67500 HAGUENAU
- LPO Georges Imbert, 2 rue Vincent D'Indy – 67260 SARRE UNION
- LPO Haut-Barr, 4 rue Jean de Manderscheid – 67700 SAVERNE
- LPO Stanislas, 7 rue du Lycée Altenstadt – 67160 WISSEMBOURG
- LP Philippe-Charles Goulден, 2 rue de la Piscine – 67240 BISCHWILLER
- LP Andre Siegfried, 12 rue des Dominicains – 67500 HAGUENAU
- LP Jules Verne, 31 Rue Saint-Nicolas – 67700 SAVERNE

